VTT N°07 - Col des Lauzes / Col d’Anon

Vallouise



Col d'Anon (Thibaut Blais)

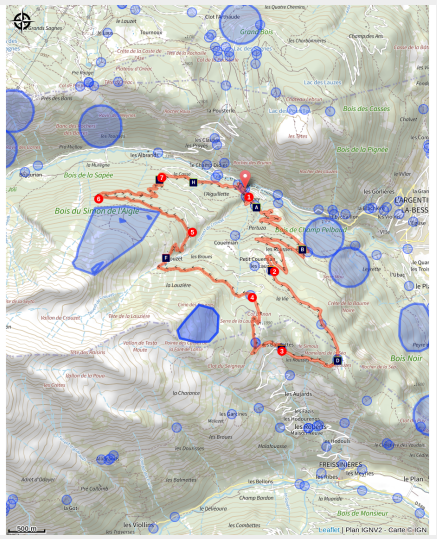

Attention, chaque hiver, la passerelle du torrent du Crouzet au km17 est démontée, elle n'est remise en place qu'au printemps pour franchir le torrent.

Un parcours situé principalement en forêt offrant un beau point de vue sur la vallée de Freissinières et du Fournel.

Sapinière au sous-bois sombre, mélézin lumineux où paissent les brebis, clairières... Ce parcours situé principalement en versant nord du vallon du Fournel offre une incursion en hauteur dans la vallée de Freissinières juste le temps de jouir du panorama, avant d'attaquer une descente technique !

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 3 h

Longueur : 17.2 km

Dénivelé positif : 694 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Faune, Flore, Pastoralisme

Itinéraire

Départ : Après le pont du Sapey en direction du Col d’Anon, L’Argentière-La Bessée
Arrivée : Après le pont du Sapey en direction du Col d’Anon, L’Argentière-La Bessée
Balisage : VTT
Communes : 1. L'Argentière-la-Bessée 2. Freissinières

Profil altimétrique

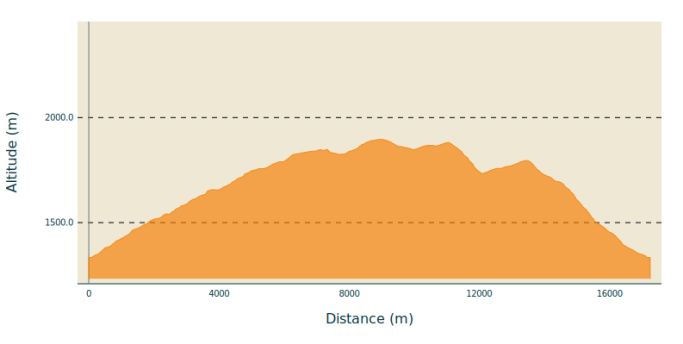

Altitude min 1333 m Altitude max 1896 m

Le parcours débute tout de suite sur une piste forestière.

1. Après le premier virage, prendre à gauche la piste pour le col d'Anon qui va monter entre boisements et clairières
2. À 1750 m d'altitude, avant la bergerie des Lauzes, s’orienter à gauche sur la piste partant à flanc puis débouchant au col des Lauzes. Voici la vallée de Freissinières. Poursuivre ensuite sur la piste offrant de belles vues sur la vallée
3. Vers la cabane pastorale des Balmettes, s’engager sur la piste montante à droite en direction du col d'Anon
4. En contrebas de celui-ci, prendre à gauche sur le sentier menant, quasiment à flanc, au torrent du Crouzet. Descendre ensuite vers le chalet récemment rénové et poursuivre la descente sur un sentier raide
5. S’orienter à gauche pour emprunter une piste qui remonte - **piste boueuse sur le haut!!** -.
6. Prendre à droite et descendre sur un sentier en contrebas qui zig-zague ensuite.
7. Retrouver plus bas une piste qui ramène tranquillement au point de départ.

Sur votre route...

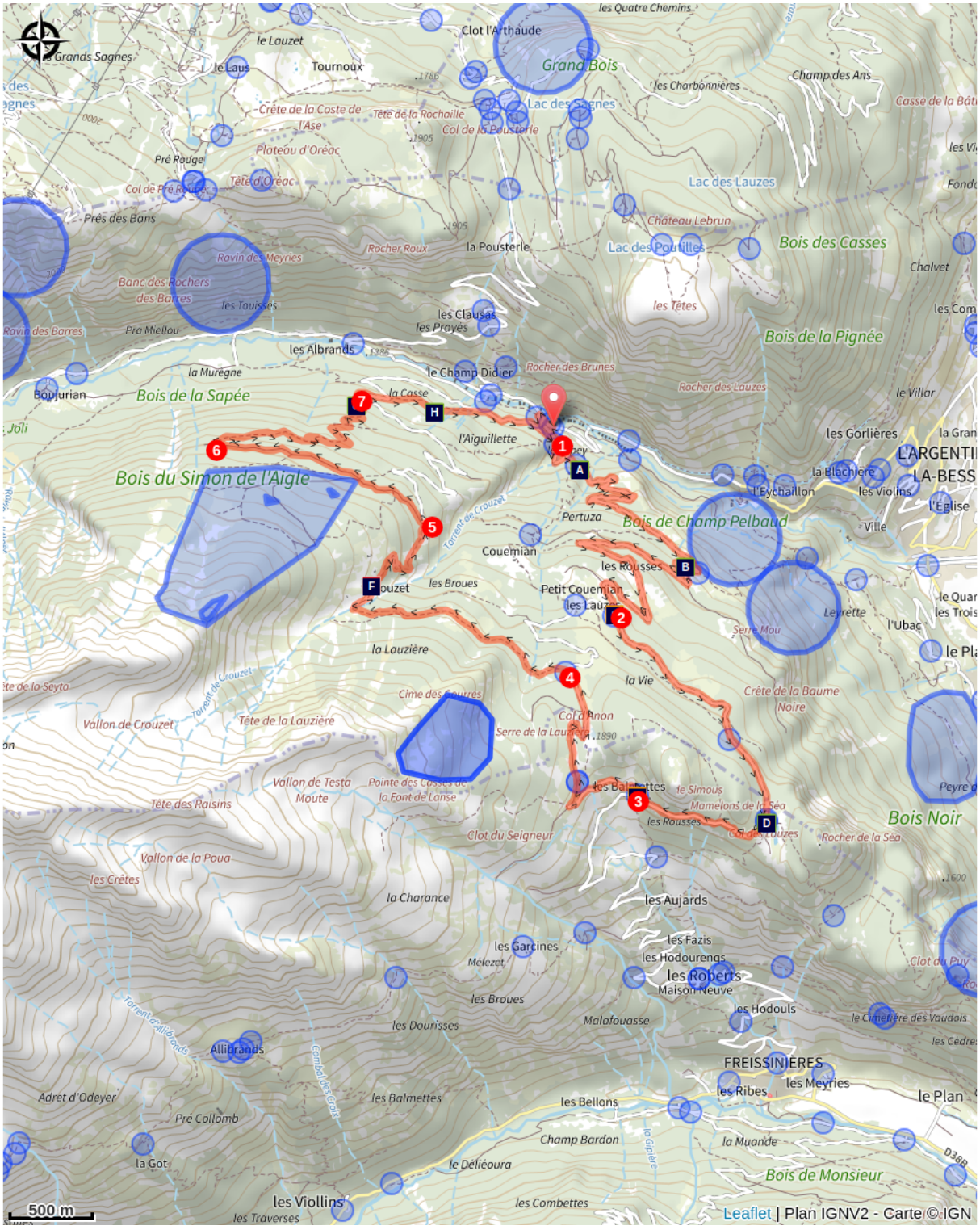

- Le sapin (A)
- L'alpage de Crouzet-les Lauzes (C)
- La cabane des Balmettes (E)
- La buxbaumie verte (G)
- Le chardon bleu (B)
- La libellule à quatre taches (D)
- L'ancien hameau de Crouzet (F)
- L'hélicon des granites (H)

Toutes les informations pratiques

Les chiens de protection des troupeaux - VTT

En alpage, les chiens de protection sont là pour protéger les troupeaux des prédateurs (loups, etc.).

Lorsque je fais du VTT, j'adapte mon comportement en contournant le troupeau, en marquant une pause et en descendant du vélo pour que le chien m'identifie.

En savoir plus sur les gestes à adopter avec le dossier Chiens de protection : un contexte et des gestes à adopter.
Racontez votre rencontre en répondant à cette enquête.



Recommandations

Avant de partir en VTT, il est impératif de consulter les périodes d'ouverture du parcours sur le site : https://www.onpiste.com/explorer/routes/vtt-n%C2%B007-col-des-lauzes-col-danon-7261

Attention : Ces informations sont données à titre indicatif. Il est de votre responsabilité de vérifier le bulletin météo et les conditions avant votre départ. L'Office de tourisme et le PNE ne pourront aucunement être portés responsable en cas d'accident. En cas de doutes, s'adresser à des professionnels : moniteurs ou loueurs de matériels.

Coordonnées des secours : Secours Montagne : 112

Respecter le travail des agriculteurs, exploitants et propriétaires

Refermer toutes les clôtures

Rapporter tous ses déchets

Ne pas couper l'itinéraire à travers les prairies

Comment venir ?

Transports

Transports en commun >> https://www.cc-paysdesecrins.fr/mobiliteenunclic

Pensez au covoiturage >> www.blablacar.fr

Pour plus de renseignements, s'adresser au Bureau d'Information Touristique le plus proche du départ de la randonnée >> www.paysdesecrins.com

Accès routier

Dans L’Argentière-La-Bessée, suivre la direction du vallon du Fournel et des Mines d’Argent (depuis le rond-point du Wagonnet). La route monte au-dessus du village sur la D423 en direction du pont du Sapey à 1 320 m.

Parking conseillé

Parking après le pont du Sapey en direction du Col d’Anon, L’Argentière-La Bessée

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc national des Ecrins - 0492402010

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc National des Ecrins
Thierry Maillet : thierry.maillet@ecrins-parcnational.fr

Membre de l'Observatoire des Galliformes de montagne
Virginie Dos Santos : ogm.vds@gmail.com
Blandine Amblard : ogm.amblard@gmail.com

Zone de tranquillité hivernale pour le Tétras-lyre. Merci de veiller à respecter le balisage.

Le Tétras-lyre s'abrite sous la neige pour passer l'hiver, souvent en bordure de forêt. Pour ne pas le déranger :
- A la montée, restez sur l'itinéraire principal ;
- A la descente en forêt et en bordure, passez au plus proche des traces de ski existantes ;
- Si vous croisez un animal, arrêtez-vous et laissez-lui le temps de partir ;
- Si vous avez un chien, gardez-le près de vous, ou mieux, laissez-le se reposer au chaud !
- Réalisez votre sortie entre 8h et 17h pour éviter la période où les animaux se nourrissent ;

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d’essayer d’éviter la zone ou de rester à un distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 1850m d'altitude !

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d’essayer d’éviter la zone ou de rester à un distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 1900m d'altitude !

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de L'Argentière-La Bessée
23 Avenue de la République, 05120
L'Argentière-La Bessée

contact@paysdesecrins.com
Tel : +33(0)4 92 23 03 11
https://www.paysdesecrins.com/



Maison du Parc de Vallouise

vallouise@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 92 23 58 08
http://www.ecrins-parcnational.fr/



Source

Pays des Ecrins

https://www.paysdesecrins.com

Sur votre route...



Le sapin (A)

Sur ce versant exposé au nord, nommé ubac, le sapin se plaît. Ses aiguilles ont 2 bandes blanches en dessous. Elles sont implantées de part et d’autre des rameaux et non tout autour comme chez l’épicéa. Les cônes allongés sont dressés et non pendants. Il est ici bien présent, souvent mélangé à du mélèze, à l’ombre duquel il peut pousser. À l’inverse, le mélèze, arbre de lumière, ne peut pousser sous un couvert de sapins !

Attribution : Parc national des Écrins



Le chardon bleu (B)

Le vallon du Fournel est bien connu pour abriter le plus grand site des Alpes de chardons bleus. Cette réserve se situe aux Deslioures, au bout de la route. Cependant d'autres localités existent dans le vallon, comme ici. Cette espèce rare s'étant adaptée aux prairies de fauche d'altitude, des mesures agro-environnementales de report de pâturage ou de fauche tardive en fin d'été sont pratiquées afin qu'elle ait le temps de fabriquer ses graines.

Attribution : Jan Novak



L'alpage de Crouzet-les Lauzes (C)

Ce parcours passe tout près de la cabane pastorale des Lauzes, camp de base du berger ou de la bergère en charge de l'alpage de Crouzet-les-Lauzes. Les quartiers bas de ce pâturage sont difficiles à surveiller car en forêt, sous le mélézin, on perd de vue de nombreuses bêtes. Les quartiers hauts, exploités en août, sont quant à eux éloignés.

Attribution : Blandine Delenatte - Parc national des Écrins



La libellule à quatre taches (D)

Autour du lac circulent des libellules. L'une d'entre elles est assez facilement identifiable : la libellule à quatre taches. Elle se nomme ainsi car une tache est présente sur chacune de ses quatre ailes. La femelle pond ses oeufs sur la végétation flottante et les larves sont aquatiques. Elle se nourrit principalement de moustiques et de moucherons qu'elle capture dans les airs. C'est également dans les airs que le mâle et la femme s'accouplent... Une véritable acrobate !

Attribution : Damien Combrisson - Parc national des Écrins



La cabane des Balmettes (E)

Cette cabane est rattachée à un alpage situé à l'adret de la commune de Freissinières. Si la plupart des ovins sont généralement destinés à la boucherie, ici, une partie des brebis sont laitières. Et leur lait donne une excellente tomme !

Attribution : Parc national des Écrins



L'ancien hameau de Crouzet (F)

S'il ne subsiste qu'une maison « debout », rénovée récemment, le hameau de Crouzet était important. En s'attardant un peu, on peut remarquer de nombreuses ruines disséminées sur une large zone, d'anciens murets de soutènement et la trace d'anciens canaux. Le lieu était occupé par de belles prairies que les gens de l'Argentière venaient faucher. Ces prairies ont disparu comme les maisons, et sont maintenant pâturées. Ainsi, un patrimoine architectural mais aussi floristique a disparu.

Attribution : Marie-Geneviève Nicolas - Parc national des Écrins



La buxbaumie verte (G)

C'est après une inspection rigoureuse des bois morts pourrissant, essentiellement sapin ou mélèze, que l'on peut espérer voir la très discrète et rare buxbaumie, une mousse n'ayant pas de feuille et repérable seulement par ses sporophytes (petits sacs contenant les spores). Elle ne dépasse pas 7 ou 8 mm de haut ! Rare car ne pouvant vivre que dans une forêt ancienne, très menacée par l'exploitation forestière, elle témoigne de la bonne santé d 'une forêt. C'est une espèce patrimoniale.

Attribution : Combrisson Damien - Parc national des Écrins



L'hélicon des granites (H)

Non, ce n'est pas un instrument de musique mais un escargot ! Assez rare, ce mollusque de 2 cm de diamètre ou plus est peu connu dans le pays des Écrins mais a l'air de se plaire dans le vallon du Fournel. Il se réfugie dans des casses humides et fraîches et, comme son nom l'indique non calcaires... Ce qui est peu commun pour les escargots dont la coquille est composée essentiellement de carbonate de calcium !

Attribution : Combrisson Damien - Parc national des Écrins